



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 2 août 2023, laquelle se tiendra à 19 h, à la salle Jeanne-Gariépy du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

(Numéro 2023-40026)

Nature et effets : La demande vise à permettre la transformation en logement d'un local commercial au rez-de-chaussée d'un bâtiment ayant front sur la rue L'Annonciation Sud, alors que la réglementation en vigueur ne le permet pas.

Localisation : Lot : 6 139 932 du cadastre du Québec
645, rue L'Annonciation Sud
Matricule : 3041-37-5992

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 28^e JOUR DE JUIN 2023

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière